



**délibération :  
D\_2022\_2\_18**

Nombre de délégués en  
exercice : 60

Présents : 41

Votants : 53

**Objet : Adoption du  
Budget Port de Bray-  
sur-Seine 2022**

L' an deux mille vingt deux, le mardi 29 mars à 18 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des Fêtes de Vimpelles, sous la présidence de Monsieur DENORMANDIE Roger, Le Président.

Date de convocation du : 23 Mars 2022

**Titulaires** : Monsieur CAMUSET Pascal, Monsieur CHAPLOT Jean-Luc, Monsieur POTAGE Jean-Claude, Monsieur CARRASCO Alain, Madame JACSONT Geneviève, Monsieur MASSET Julien, Monsieur CABOUSSIN Luc, Monsieur DELANNOY Jean-Pierre, Monsieur RAY Daniel, Madame BANOS Stéphanie, Monsieur MONDO Thierry, Monsieur HERMANS Emric, Madame SOSINSKI Sandrine, Madame BUOT Julie, Monsieur GODRON Charles, Monsieur BEAULIEU Raphaël, Madame GUERINOT Laurence, Monsieur LAMOTTE Xavier, Monsieur FENOT Jean-Paul, Madame VERRIER Laure, Madame VILLIERS Nadine, Monsieur BOURLET Jean-Pierre, Monsieur GYARMATHY Stéphane, Monsieur GENON Fabrice, Monsieur FRAPPAT Didier, Monsieur FORGET Michel, Madame SAMSON Véronique, Monsieur DEMAEGDT Bruno, Madame SIVANNE Evelyne, Monsieur DENORMANDIE Roger, Madame PODOROJNIY Anastasia, Monsieur FENOUILLET Didier, Monsieur CAPMARTY André, Madame MOREAU Patricia, Monsieur JAMBUT Gérard, Monsieur DE RYCKE Régis, Monsieur CHAUVIN Marc, Madame DELATTRE Nadine, Madame FLON Martine

**Suppléant(s) en situation délibérante** : Madame RIBAUT Marie-Pierre, Monsieur THIENARD Gérard

**Pouvoirs :**

Monsieur MIRVAULT Dominique a donné pouvoir à CARRASCO Alain  
Madame RIOTTE Corinne a donné pouvoir à Monsieur CARRASCO Alain  
Monsieur SOUCHAL Georges a donné pouvoir à Monsieur DELANNOY Jean-Pierre  
Madame LEMORE Christine a donné pouvoir à Monsieur CAMUSET Pascal  
Monsieur CHANTRE Brice a donné pouvoir à Monsieur GENON Fabrice  
Monsieur CARRASCO Gérard a donné pouvoir à Monsieur LAMOTTE Xavier  
Monsieur MAURY Yannick a donné pouvoir à Madame MOREAU Patricia  
Monsieur GAUTRY Jean-Claude a donné pouvoir à Madame VILLIERS Nadine  
Madame BENOIT Florence a donné pouvoir à Monsieur MASSET Julien  
Monsieur BERTRAND Luc a donné pouvoir à Monsieur DENORMANDIE Roger  
Madame GRANERO Agnès a donné pouvoir à Madame FLON Martine  
Monsieur PACHOT Joël a donné pouvoir à Monsieur CAPMARTY André

**Absent(s)** : Monsieur BORZUCKI Jean-Claude, Madame LETERRIER Carine, Monsieur ROSSIÈRE-ROLLIN Serge, Madame RICHARD Gisèle, Monsieur POULAIN Michel

**Excusé(s)** : Monsieur MIRVAULT Dominique, Madame RIOTTE Corinne, Monsieur SOUCHAL Georges, Madame LEMORE Christine, Monsieur LESAGE Cédric, Monsieur CHANTRE Brice, Monsieur FLAMEY Francis, Monsieur CARRASCO Gérard, Monsieur MAURY Yannick, Monsieur GAUTRY Jean-Claude, Madame BENOIT Florence, Monsieur CHAIGNEAU Jean-Louis, Monsieur BERTRAND Luc, Madame CHARLES Sabine, Madame GRANERO Agnès, Monsieur PACHOT Joël

**Secrétaire de Séance** : Madame Laurence GUERINOT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et particulièrement ses articles relatifs au vote du budget,  
Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable au budget,  
Vu l'avis favorable de la commission des Finances du 14 mars 2022,  
Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 21 mars 2022,

Considérant que le budget doit être voté en équilibre, en section Fonctionnement et en section Investissement,

Considérant,

- Que chaque conseiller communautaire a été destinataire d'un projet de maquette budgétaire, au titre du budget Port de Bray-sur-Seine pour l'exercice 2022, joint à la convocation pour la présente séance,

- Que le budget est équilibré en dépenses et en recettes,

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 28 852,80€

RECETTES : 28 852,80€

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES : 35 000€

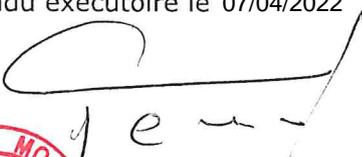
RECETTES : 35 000€

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- décide d'adopter le budget Port de Bray-sur-Seine 2022 tel qu'il lui a été présenté.

**Pour : 53 Contre : 0 Abstention : 0**

Emis le 29/03/2022, transmis en sous-préfecture  
et rendu exécutoire le 07/04/2022

  
  
Le président  
Roger DENORMANDIE